

Département Informatique, Systèmes et Intelligence Artificielle

le 15 juillet 2026

à

Monsieur Mourad BOUKHALFA
Directeur de l'INSA de Rouen Normandie

Objet : Membres du jury du département Informatique, Systèmes et Intelligence Artificielle 2026-2027

Monsieur,

Je vous propose de nommer comme membres du jury du département ISIA, pour l'année 2026-2027, les enseignants dont les noms suivent :

BOREL Dominique
CHATELAIN Clément
DELESTRE Nicolas
GAUZERE Benoît
LAGHMARA Hind
MALANDAIN Nicolas
PAUCHET Alexandre
YGER Florian



La Directrice du Département ISIA

Géraldine Del Mondo

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Informatique, Système et Intelligence Artificielle du 15 juillet 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury du 5^{ème} au 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027 de la spécialité Informatique, technologie de l'information du département Informatique et Technologie de l'Information les enseignants suivants :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| -BOREL Dominique | -LAGHMARA Hind |
| -CHATELAIN Clément | -MALANDAIN Nicolas |
| -DELESTRE Nicolas | -PAUCHET Alexandre |
| -GAUZERE Benoît | -YGER Florian |

Article 2

La directrice du département Informatique, Système et Intelligence Artificielle, Géraldine DEL MONDO, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 15 Juillet 2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA